



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT  
DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Electrical & Electronics Products Division  
L'Esplanade Laurier  
East Tower, 4th floor,  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SMS DES SYSTÈMES D'ANTENNES GRC SERVICES DE MAINTENANCE ET DE SOUTIEN (SMS) DES SYSTÈMES D'ANTENNES	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M7594-210775/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 202200775	<b>Date</b> 2022-10-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-467-81391	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn467.M7594-210775	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2022-11-10</b> Heure Normale de l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dubé, Robert	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn467
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 296-1526 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> (type or print) <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
M7594-210775/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
M7594-210775

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
hn467.M7594-210775

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

### MODIFICATION #004

Cette modification vise à répondre aux questions de l'industrie.

\*\*\*\*\*

**Voir la modification #001 pour la question et réponse No.1.**  
**Voir la modification #002 pour les questions et réponses No.2 et No.3.**

\*\*\*\*\*

**Questions No.4 à No.23 de l'industrie:**

**QUESTION 4:**

Est-ce que le fournisseur retenu pour le contrat a besoin d'un système de gestion de la qualité certifié conformément à la norme ISO 9001?

**RÉPONSE 4:**

Le Canada acceptera un système de gestion de la qualité qui est certifié conformément à la norme ISO 9001 ou un programme de gestion de la qualité interne équivalent similaire à ISO 9001.

Également, veuillez noter les changements suivants :

1- À la PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 - MATRICE DES CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

**EFFACER**

<b>O13</b>	Le soumissionnaire doit démontrer, à la clôture des soumissions, que son système de gestion de la qualité est certifié ISO 9001:2015 (ou version ultérieure) en fournissant un exemplaire du certificat signé.
------------	--

**REEMPLACER PAR:**

<b>O13</b>	Le soumissionnaire doit démontrer, à la clôture des soumissions, que son système de gestion de la qualité est certifié ISO 9001:2015 (ou version ultérieure) en fournissant un exemplaire du certificat signé OU un programme de gestion de la qualité interne équivalent similaire à ISO 9001 :2015 (ou version ultérieure).
------------	---

2- À L'ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX (EDT), à 3.3 Détachement mobile de réparation (dét. MR)

**EFFACER:**

**3.3.1 Dét. MR acceptable**

Pour exécuter toute tâche approuvée selon le contrat, le dét. MR doit être composé d'un contremaître désigné, d'un technicien d'entreprise en électronique satisfaisant aux exigences de la norme ISO 9001:2015 (ou d'une norme ultérieure) et de tout personnel qualifié supplémentaire nécessaire pour satisfaire aux exigences de la tâche.

**REEMPLACER PAR:**

**3.3.1 Dét. MR acceptable**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
M7594-210775/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
M7594-210775

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
hn467.M7594-210775

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

Pour exécuter toute tâche approuvée selon le contrat, le dét. MR doit être composé d'un contremaître désigné, d'un technicien d'entreprise en électronique satisfaisant aux exigences de la norme ISO 9001:2015 (ou d'une norme ultérieure) ou un programme de gestion de la qualité interne équivalent similaire à ISO 9001 :2015 (ou version ultérieure) et de tout personnel qualifié supplémentaire nécessaire pour satisfaire aux exigences de la tâche.

**QUESTION 5:**

Dans chaque région, combien de sites ont des systèmes d'antennes satellites et de radiodiffusion?

**RÉPONSE 5:**

Pour le moment, nous n'avons pas à faire la maintenance des systèmes satellites ou de radiodiffusion.

**QUESTION 6:**

Est-ce que seul le contremaître (une personne) doit posséder une cote de sécurité ou est-ce que chaque membre de l'équipe doit posséder une telle cote?

**RÉPONSE 6:**

Selon la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité, tous les employés doivent détenir un niveau d'accès III aux installations et être accompagnés d'un membre du personnel des Services techniques. En outre, toute personne qui ne détient pas une cote de sécurité ne peut pas accéder au site.

**QUESTION 7:**

Est-ce qu'un commissionnaire peut être embauché à titre de superviseur du site?

**RÉPONSE 7:**

Non, un commissionnaire ne peut pas tenir lieu de superviseur du site.

**QUESTION 8:**

Est-ce que l'on peut planifier les travaux par groupements géographiques ou par service nécessaire pour faire une utilisation efficace des ressources?

**RÉPONSE 8:**

Oui, lorsque les priorités opérationnelles le permettent, les tâches seront assignées par région afin d'optimiser l'efficacité du contrat, de minimiser les déplacements inutiles et d'éviter le temps froid extrême.

**QUESTION 9:**

Temps de déplacement – Est-ce que le taux de rémunération demi-temps s'applique aux appels de service d'urgence?

**RÉPONSE 9:**

Oui, les heures de déplacement dans le cadre des appels de service d'urgence sont payées au taux de rémunération demi-temps.

**QUESTION 10:**

Temps de déplacement – Est-ce que l'on peut déclarer les heures de déplacement avec d'autres services sous forme d'un taux fixe?

Solicitation No. - N° de l'invitation  
M7594-210775/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
M7594-210775

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
hn467.M7594-210775

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

**RÉPONSE 10:**

Non, les heures de déplacement ne peuvent pas être déclarées avec d'autres services sous forme de taux fixe.

**QUESTION 11:**

Est-ce que les heures de déplacement vers les lieux éloignés sont considérées comme des heures de déplacement, que l'accès se fasse par hélicoptère ou par motoneige?

**RÉPONSE 11:**

Oui, les heures de déplacement pour se rendre aux lieux éloignés sont toujours considérées comme des heures de déplacement.

**QUESTION 12:**

Sous quel taux ou sous quel poste doit-on déclarer les heures du gestionnaire de projet? Est-ce que l'on peut ajouter un poste au tableau de tarification pour y inscrire les heures de gestion de projet (planification, réunions, mise en œuvre, préparation de rapports)?

**RÉPONSE 12:**

Dans le cadre du présent contrat, un gestionnaire de projet est inutile, car les tâches d'une telle nature incomberont au contremaître du projet.

**QUESTION 13:**

Environ combien de sites doivent être traités par année au cours des trois premières années?

**RÉPONSE 13:**

Veuillez voir la réponse à la question 3 de la modification 002 de la DDP.

**QUESTION 14:**

Est-ce qu'il existe un formulaire ou un document que doit signer le représentant de la GRC sur place pour consigner le nombre d'heures travaillées, les matériaux et les produits consommables utilisés sur place?

**RÉPONSE 14:**

Oui, consultez les clauses 7.6.5 à 7.7.2 de la DDP qui indiquent que l'entrepreneur retenu doit soumettre une demande de paiement progressif au moyen du formulaire PWGSC-TPSGC 1111. Avant le paiement d'une tâche, l'entrepreneur retenu doit remettre un rapport final de la tâche conformément à l'annexe A de l'énoncé des travaux.

**QUESTION 15:**

Est-ce qu'une équipe sur le terrain peut travailler plus de 7,5 heures par jour?

**RÉPONSE 15:**

Oui, une équipe sur le terrain peut travailler plus de 7,5 heures par jour.

**QUESTION 16:**

Est-ce qu'il y a une clause prévoyant une pénalité en cas de dépassement du délai d'intervention à un appel d'urgence?

**RÉPONSE 16:**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
M7594-210775/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
M7594-210775

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
hn467.M7594-210775

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

Non, il n'y a aucune clause prévoyant une pénalité en cas de dépassement du délai d'intervention à un appel d'urgence.

### ***En ce qui concerne la partie 7 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT***

Veillez tenir compte des modifications suivantes apportées à la DDP :

#### **EFFACER:**

##### **7.5.5 Demandes de services d'urgence**

À la demande de la GRC, l'entrepreneur sera tenu de fournir des services d'urgence qui ne sont pas visés par la disposition de garantie dans les conditions générales 2035 pour la durée du contrat. L'équipe d'urgence doit alors être payée selon les taux indiqués dans le présent document. Le délai d'intervention doit être inférieur à quatre (4) heures. Voici le nom de la personne avec qui communiquer :

#### **(À compléter lors de l'attribution du contrat)**

Nom: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur: \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

#### **REEMPLACER PAR :**

##### **7.5.5 Demandes de services d'urgence**

*À la demande de la GRC, l'entrepreneur sera tenu de fournir des services d'urgence pour la durée du contrat. L'équipe d'urgence doit alors être payée selon les taux indiqués dans le présent document. L'entrepreneur doit répondre aux demandes de service dans un délai de deux (2) heures et fournir un service d'urgence sur place dans un délai raisonnable et nécessaire, comme il est convenu avec le responsable technique ou le chargé de projet de la GRC, et envoyer le personnel nécessaire sur place pour réaliser le travail.*

Voici le nom de la personne avec qui communiquer :

#### **(À compléter lors de l'attribution du contrat)**

Nom: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
Numéro de télécopieur: \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

#### **QUESTION 17:**

Dans quelles circonstances est-ce qu'un site nécessitera des services d'inspection visuelle dans le cadre de l'inspection d'un site?

#### **RÉPONSE 17:**

Lors de chaque intervention à un site, l'entrepreneur doit procéder à une inspection visuelle à l'arrivée au site et avant son départ du site pour confirmer que le site est laissé en bon état. Veuillez consulter le paragraphe B1.3 – Exigences relatives aux essais de l'énoncé des travaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
M7594-210775/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
M7594-210775

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
hn467.M7594-210775

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

---

**QUESTION 18:**

Que signifie l'étalonnage et la réparation d'un site? Pouvez-vous préciser la portée des travaux nécessaires et le personnel nécessaire?

**RÉPONSE 18:**

Cela désigne divers types de travaux, notamment l'étalonnage de l'appareil d'essai du ROS ou du tensiomètre Dillon, la vérification de la performance de l'antenne et le soudage du support de l'antenne. Veuillez noter que votre personnel ou un sous-traitant peut accomplir ces tâches.

**QUESTION 19:**

Est-ce qu'un rapport des tâches ou un rapport final peut être fourni à titre d'exemple?

**RÉPONSE 19:**

Non, nous ne pouvons pas montrer d'exemple pour le moment, car le soumissionnaire doit soumettre un exemple pour répondre au critère technique obligatoire O14; consultez aussi le paragraphe 3.1 – Instruction pour la préparation des soumissions de la partie 3 à la Section III – Soumission du soutien, selon laquelle le soumissionnaire doit montrer sa compréhension d'un rapport.

**QUESTION 20:**

Est-ce que le rapport des tâches doit être approuvé par un ingénieur?

**RÉPONSE 20:**

Non, le contremaître du projet peut rédiger le rapport des tâches. Un ingénieur doit approuver entre autres un rapport géotechnique, une vérification des RF, un dessin de conception d'une fondation ou un dessin conforme à l'exécution.

**QUESTION 21:**

Est-ce que les rapports d'inspection de maintenance CSA sont nécessaires pour tous les sites inspectés?

**RÉPONSE 21:**

Non, un seul rapport sera exigé, c.-à-d. le Formulaire d'autorisation de tâche PWGSC-TPSGC 572.

Veuillez consulter la section 3.7 – Rapports et l'appendice B – Spécification de maintenance d'antennes (inspection, essais et réparations mineures). Certaines tâches seront des tâches autres qu'un rapport d'entretien, c.-à-d. réparation, instruction, étalonnage en usine et réparations.

**QUESTION 22:**

Est-ce qu'un sous-traitant peut procéder aux inspections spéciales ou aux examens, notamment géologiques, environnementaux, etc.?

**RÉPONSE 22:**

Oui, le Canada consent à ce qu'un sous-traitant exécute une partie des travaux, mais l'entrepreneur est responsable de l'exécution du contrat, et le Canada n'est responsable d'aucun sous-traitant. L'entrepreneur est responsable de tout ce qui est fait ou fourni par un sous-traitant en vertu du contrat et de la rémunération de tout sous-traitant pour toute partie des travaux qu'il exécute. L'entrepreneur devra s'assurer que le sous-traitant est lié par les conditions du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
M7594-210775/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
M7594-210775

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
hn467.M7594-210775

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

### **QUESTION 23**

Section VI – Renseignements supplémentaires. Veuillez confirmer si le « délai d'intervention » désigne le temps que l'ERM doit être sur place ou le temps que la GRC s'attend à ce que l'entrepreneur le rappelle.

### **RÉPONSE 23:**

#### ***En ce qui concerne la partie 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS***

Veuillez tenir compte des modifications suivantes apportées à la DDP :

#### **EFFACER :**

##### **3.1.5 Réparations sous garantie**

Il pourrait se révéler nécessaire d'effectuer sur les lieux des réparations sous garantie. On vous demande d'indiquer votre délai d'intervention et les coordonnées du bureau ou du dépôt le plus proche dans lequel des employés pourront effectuer ces travaux. Le délai d'intervention ne devra pas être supérieur à quarante-huit (48) heures. Voici le nom de la personne à contacter:

Temps de réponse: \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

##### **3.1.6 Demandes de services non urgentes**

Il pourrait être nécessaire d'effectuer les demandes de services non urgentes sur place. Les soumissionnaires doivent préciser le temps de réponse et l'emplacement du bureau ou de l'entrepôt le plus près. Le délai d'intervention doit être inférieur à vingt-quatre (24) heures. Voici le nom de la personne avec qui communiquer :

Temps de réponse: \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

##### **3.1.7 Demandes de Service d'urgence**

À la demande de la GRC, l'entrepreneur sera tenu de fournir des services d'urgence qui ne sont pas visés par la disposition de garantie dans les conditions générales 2035 pour la durée du contrat. L'équipe d'urgence doit alors être payée selon les taux indiqués dans le présent document. Le temps de réponse ne doit pas dépasser quatre (4) heures. Voici le nom de la personne avec qui communiquer :

Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

#### **REEMPLACER PAR:**

##### **3.1.5 Réparations sous garantie**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
M7594-210775/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
M7594-210775

Amd. No. - N° de la modif.  
004  
File No. - N° du dossier  
hn467.M7594-210775

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn467  
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

Il pourrait se révéler nécessaire d'effectuer sur les lieux des réparations sous garantie. Le soumissionnaire devra préciser le délai d'intervention et les coordonnées du bureau ou du dépôt le plus proche dans lequel des employés pourront réaliser ces travaux. Le délai d'intervention doit être inférieur à quarante-huit (48) heures ou au délai raisonnable et nécessaire pour envoyer sur place le personnel nécessaire pour réaliser le travail.

Voici le nom de la personne avec qui communiquer :

Temps de réponse: \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

### 3.1.6 Demandes de services non urgentes

Il pourrait être nécessaire de répondre à une demande de services non urgente sur place. Le soumissionnaire doit préciser le délai d'intervention et les coordonnées du bureau ou du dépôt le plus proche dans lequel des employés pourront réaliser ces travaux. Le délai d'intervention doit être inférieur à vingt-quatre (24) heures ou au délai raisonnable et nécessaire pour envoyer sur place le personnel nécessaire pour réaliser le travail.

Voici le nom de la personne avec qui communiquer :

Temps de réponse: \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

### 3.1.7 Demandes de services d'urgence

À la demande de la GRC, l'entrepreneur sera tenu de fournir des services d'urgence pour la durée du contrat. L'équipe d'urgence doit alors être payée selon les taux indiqués dans le présent document. L'entrepreneur doit répondre aux demandes de service dans un délai de deux (2) heures et fournir un service d'urgence sur place dans un délai raisonnable et nécessaire, comme il est convenu avec le responsable technique ou le chargé de projet de la GRC, et envoyer le personnel nécessaire sur place pour réaliser le travail.

Voici le nom de la personne avec qui communiquer :

Nom : \_\_\_\_\_  
No de téléphone : \_\_\_\_\_  
No de télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION  
DEMEURENT INCHANGÉS**